



Lycée V. Duruy
Mont de Marsan

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE BORDEAUX
RÉGION AQUITAINE

14/05/2014

**NOTE AUX ELEVES,
A LEURS PARENTS ET AUX ENSEIGNANTS**

Objet : Organisation de fin d'année scolaire

1 - En raison de l'organisation du baccalauréat, les cours sont suspendus :

- pour les secondes : le vendredi 13 juin 2014 à 12H
- pour les premières : le vendredi 13 juin 2014 à 12H
- pour les terminales : le vendredi 6 juin 2014 à 17H30

La fréquentation de tous les cours reste obligatoire jusqu'aux dates indiquées ci-dessus.

Les professeurs de terminale seront disponibles dans la semaine du 10 au 13 juin 2014 pour apporter aux élèves une dernière aide, sur les plages horaires habituelles sauf lorsqu'ils seront en conseil de classe. Les élèves intéressés se signaleront donc au professeur pour avoir confirmation de sa disponibilité.

Les cours reprendront le mercredi 25 juin 2014. Un grand nombre de professeurs étant retenu dans cette période pour la correction des épreuves du baccalauréat, nous informons les familles que les emplois du temps des classes seront notablement allégés dans cette période.

2 - Décision d'orientation en fin de seconde

Les conseils de classe de seconde se tiendront les mardi 10 et mercredi 11 juin 2014. Ils émettent une proposition d'orientation, en fonction des vœux, des résultats et du dialogue préalable avec le professeur principal.

- Si cet avis est conforme à votre premier vœu, la procédure d'orientation est terminée. Il reste à procéder à l'inscription (voir paragraphe 4).
- Si cet avis n'est pas conforme à votre 1^{er} vœu :
 - . soit vous l'acceptez, en signant la fiche de dialogue. Il reste à procéder à l'inscription (voir paragraphe 4).
 - . soit vous faites appel auprès du chef d'établissement, en lui demandant un rendez-vous qui aura lieu impérativement avant le vendredi 13 juin 2014 9H. Si cet appel vous donne satisfaction, il reste à procéder à l'inscription (voir paragraphe 4). Si vous n'acceptez toujours pas la décision, vous pouvez faire appel auprès de la commission académique d'appel qui aura lieu le jeudi 19 juin 2014. La décision de cette commission est définitive.

Un emploi du temps spécial sera distribué pour les mardi 10 et mercredi 11 juin 2014 afin que les documents nécessaires à l'orientation soient distribués par le professeur principal et puissent lui être remis le lendemain.

3 - Stage en entreprise

Les élèves de seconde, dont les cours sont donc suspendus, sont vivement invités à faire un ou des stages en entreprise entre le lundi 16 juin 2014 et la fin de l'année scolaire. La convention tripartite (famille, entreprise, lycée) est à retirer auprès du professeur principal.

.../...

**MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADÉMIE DE BORDEAUX
RÉGION AQUITAINE**

4 - Réinscription dans l'établissement : L'INSCRIPTION N'EST PAS AUTOMATIQUE D'UNE ANNEE SUR L'AUTRE.

. Pour les élèves actuellement en seconde ou en première : une **fiche de réinscription** leur sera remise par le professeur principal après les conseils de classe afin qu'elle soit complétée. Cette fiche, accompagnée de la **fiche infirmerie**, de la **fiche de dialogue (uniquement pour les secondes)**, de la demande d'internat remplie sur place et éventuellement du (ou des) chèque(s) d'adhésion au FSE -10 €- (portant nom et prénom au dos) et/ou Association sportive -6€- (portant nom et prénom au dos) devront être retournés **impérativement** au secrétariat du Proviseur-Adjoint selon le planning ci-dessous :

ATTENTION : Tout retour incomplet ne sera pas retenu.

- . pour une entrée en 1ES - 1L : le jeudi 19 juin 2014 de 8H30 à 12H et de 14H à 17H15
- . pour une entrée en 1STMG et TSTMG : le lundi 16 juin 2014 de 8H30 à 12H et de 14H à 17H15
- . pour une entrée en 1S ou en redoublement 2de : le lundi 23 juin 2014 de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H15
- . pour une entrée en TS : le mardi 17 juin 2014 de 8H30 à 12H et de 14H à 17H15
- . pour une entrée en TES-TL : le vendredi 20 juin 2014 de 8H30 à 12H et de 14H à 15H30

. les élèves de terminale qui échoueront au baccalauréat, s'ils désirent redoubler dans l'établissement, en feront la demande par écrit dès connaissance du résultat et au plus tard le jeudi 10 juillet 2014. Ils joindront à cette demande la photocopie de leur relevé de notes et leur livret scolaire. Ces élèves seront repris après examen de leur dossier dans la limite des places disponibles et devront se réinscrire s'ils sont acceptés, dès réception de la réponse du lycée.

5 - Signature des livrets pour les classes de terminale

Les élèves de **terminale** doivent **obligatoirement** prendre connaissance après les conseils de classe de leur livret scolaire et **le signer en classe avec le professeur principal selon un calendrier que celui-ci indiquera aux élèves.**

6 - Consultation des copies du baccalauréat

Les copies peuvent être consultées dans les centres de délibération : Duruy pour les ES et L, Cassaigne pour les S et Despiau pour les STMG. Celles de Duruy pourront être consultées sur rendez-vous à prendre à la vie scolaire à compter du 27 août 2014.

La jurisprudence fait qu'aucune contestation de note ne peut être acceptée à la suite de cette consultation.

Le Proviseur

Jean Dominique DAUX